



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 50326

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'évolution de la délinquance dans les Ardennes dans le canton d'Omont. Elle souhaite ainsi connaître les statistiques disponibles permettant de rendre compte de l'évolution du nombre de faits constatés dans ce territoire de manière générale, ainsi que, en particulier, en zone police et en zone gendarmerie pour l'année 2012 (premier et second semestres) et pour l'année 2013 (premier et second semestres). Elle lui demande de lui indiquer distinctement sur ce canton les chiffres suivants : le nombre total de faits constatés de délinquance, sous toutes ses formes ; le nombre d'atteintes aux biens ; le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique ; le nombre d'escroqueries et infractions économiques et financières.

Texte de la réponse

Depuis 2003, le ministère de l'intérieur ne communique plus les statistiques relatives à l'évolution de la délinquance, qui sont disponibles auprès de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Par ailleurs, le ministère de l'intérieur a décidé en 2012 d'appliquer désormais les recommandations de longue date de l'ONDRP, en ne publiant plus aucune donnée générale constitutive d'un « chiffre unique de la délinquance générale » dépourvu de pertinence scientifique. Les données de l'ONDRP sollicitées concernant le département des Ardennes figurent dans les tableaux ci-dessous. Il doit être précisé à cet égard qu'il n'existe pas de comptabilisation statistique de la délinquance par canton. Des données concernant la délinquance enregistrée au niveau des circonscriptions de sécurité publique et des unités de gendarmerie sont en revanche disponibles dans le rapport public annuel intitulé « Criminalité et délinquance constatées en France », édité par la direction centrale de la police judiciaire et disponible sur le site internet de La documentation française (www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics). Il y a lieu par ailleurs de noter que les chiffres figurant dans les tableaux ci-dessous reprennent les trois indicateurs permanents de l'ONDRP ainsi que les nouveaux agrégats mis en place en 2013. Le ministre de l'intérieur a en effet décidé une refonte complète de la production et de la présentation des statistiques de la délinquance, afin de mettre en place un nouveau système plus exhaustif et intégrant des données qualitatives, pour renforcer le pilotage opérationnel des services et rendre plus fidèlement compte de la réalité diverse de la délinquance, alors que les précédents indicateurs étaient trop globaux pour rendre compte de certaines réalités (cybercriminalité, violences intrafamiliales...). Cette réforme, menée à bien en avril 2013, sera complétée par la prochaine mise en place d'un service statistique ministériel dirigé par un inspecteur général de l'INSEE. Dans le département des Ardennes comme dans l'ensemble du territoire national, une action résolue est menée pour faire reculer la délinquance. Elle s'appuie en particulier sur des moyens humains et matériels renforcés pour les forces de police et de gendarmerie, sur des dispositifs adaptés et ancrés dans les réalités territoriales (zones de sécurité prioritaires, stratégie globale de reconquête à Marseille...), sur un partenariat étroit avec l'autorité judiciaire et l'ensemble des acteurs locaux (polices municipales, acteurs de la prévention....). Des actions ont également été engagées pour améliorer les relations entre la population et les forces de l'ordre et plus largement pour offrir un service public de la sécurité plus proche de nos concitoyens et plus moderne. Il s'agit d'un travail en profondeur, qui s'inscrit nécessairement dans

le temps, et qui tient aussi pleinement compte des impératifs de maîtrise des dépenses publiques avec d'importantes réformes visant à optimiser le fonctionnement des services (mutualisation des structures de soutien logistique...). Le ministre de l'intérieur en a présenté un bilan national lors de sa conférence de presse du 24 janvier sur la politique de sécurité. Cette politique produit des résultats. Il en est ainsi, par exemple, dans la lutte contre le trafic de drogue, où l'activité des forces de l'ordre a été recentrée sur le démantèlement des trafics, notamment dans les territoires où ils contribuent à dégrader la vie des habitants, et se traduit par une hausse nationale de 8 % du nombre de trafiquants interpellés. Il en est ainsi aussi dans les zones de sécurité prioritaires (ZSP), dont un bilan réalisé dans les 64 premières ZSP des première et deuxième vagues fait apparaître des tendances favorables sur les objectifs les plus communément partagés (+ 30 % de personnes mises en cause pour trafic de drogue ; - 3,7 % de vols avec violences ; - 2,5 % de cambriolages...). Les atteintes à la tranquillité publique, nouvel indicateur mis en place pour rendre compte des nuisances et des incivilités, particulièrement insupportables dans la vie quotidienne des Français, sont en baisse. La lutte contre les cambriolages et les vols à main armée, qui fait l'objet d'un plan national d'action spécifique depuis septembre 2013, commence à produire des résultats (quasi stabilité, à + 0,85 %, du nombre de cambriolages au dernier trimestre 2013 ; baisse du nombre des vols à main armée de - 1,64 % en 2013, malgré un premier semestre en forte hausse à + 5,93 %). Pour autant, il ne s'agit nullement d'occulter la persistance de certaines formes de délinquance (violences contre les personnes, cambriolages...), ancrées depuis plusieurs années et qui nécessitent du temps pour être endiguées. Beaucoup reste à accomplir. C'est la raison pour laquelle les efforts vont se poursuivre en 2014, pour répondre aux principaux défis auxquels la France est confrontée (terrorisme, violences, cyberdélinquance...) et en concentrant l'action sur des priorités clairement identifiées : ZSP, plan anti-cambriolages, captation des avoirs criminels... Délinquance dans le département des Ardennes

Evolution des infractions constatées 1er semestre 2012-2013
Tous services

	2012	2013	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	853	925	+ 8,44 %
Atteintes aux biens	2 878	3 015	+ 4,76 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	420	421	+ 0,24 %
Cyber-délinquance	En construction	En construction	En construction
Grande criminalité	30	21	- 30,00 %
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	1 714	1 744	+ 1,75 %
Atteintes à la santé et à l'environnement	18	19	+ 5,56 %
Infractions à la réglementation	107	56	- 47,66 %

Evolution des infractions constatées 2e semestre 2012-2013
Tous services

	2012	2013	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	987	931	- 5,67 %
Atteintes aux biens	3 335	3 334	+ 0,57 %

Escroqueries et infractions économiques et financières	501	494	- 1,40 %
Cyber-délinquance	En construction	En construction	En construction
Grande criminalité	17	37	+ 117,65 %
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	1 971	1 668	- 15,37 %
Atteintes à la santé et à l'environnement	18	15	- 16,67 %
Infractions à la réglementation	119	30	- 74,79 %

Evolution des infractions constatées 1er semestre 2012-2013
Gendarmerie nationale

	2012	2013	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	389	455	+ 16,97 %
Atteintes aux biens	1 513	1 563	+ 3,30 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	250	250	0,00 %
Cyber-délinquance	En construction	En construction	En construction
Grande criminalité	11	5	- 54,55 %
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	655	688	+ 5,04 %
Atteintes à la santé et à l'environnement	16	18	+ 12,5 %
Infractions à la réglementation	31	32	+ 3,23 %

Evolution des infractions constatées 2e semestre 2012-2013
Gendarmerie nationale

	2012	2013	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	504	468	- 7,14 %
Atteintes aux biens	1 759	1840	+ 4,60 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	290	307	+ 5,86 %
Cyber-délinquance	En construction	En construction	En construction

Grande criminalité	8	20	+ 150 %
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	806	724	-10,17 %
Atteintes à la santé et à l'environnement	15	15	0,0 %
Infractions à la réglementation	60	26	- 56,67 %

Evolution des infractions constatées 1er semestre 2012-2013
Police nationale

	2012	2013	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	464	470	+ 1,29 %
Atteintes aux biens	1 365	1 452	+ 6,37 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	170	171	+ 0,59 %
Cyber-délinquance	En construction	En construction	En construction
Grande criminalité	19	16	- 15,79 %
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	1 059	1 056	- 0,28 %
Atteintes à la santé et à l'environnement	2	1	- 50,00 %
Infractions à la réglementation	76	24	- 68,42 %

Evolution des infractions constatées 2e semestre 2012-2013
Police nationale

	2012	2013	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	483	463	- 4,14 %
Atteintes aux biens	1 576	1 514	- 3,93 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	211	187	- 11,37 %
Cyber-délinquance	En construction	En construction	En construction
Grande criminalité	9	17	+ 88,89 %
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique	1 165	944	- 18,97 %

Atteintes à la santé et à l'environnement	3	0	
Infractions à la réglementation	59	4	- 93,22 %

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50326

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1507

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3905